



Demande d'aide pour un compte fermer

Par **Payetmae**, le **02/10/2015 à 06:48**

Bonjour, voila il y a deux ans la banque postale à fermer mon compte car j'étais à decouvert de 400€ ayant déménagé à l'île de la Réunion je n'ai pas eu de lettre ou autre me réclamant l'argent. Aujourd'hui j'aimerais ouvrir un compte mais j'ai peur. Est ce possible que la banque où je veux aller voir mon ancien compte fermer avec le découvert ? Et est ce que la banque postale peut me réclamer l'argent au bout de deux ans ?
Merci d'avance

Par **moisse**, le **02/10/2015 à 10:09**

Bonjour,
Les banques ont accès au fichier FICOBA et peuvent toutes voir les comptes détenus par un individu, mais pas les soldes.
Oui le Banque postale peut vous réclamer le solde, mais aussi demander votre inscription en interdit bancaire (FNCI).
Vous serez alors dans la grande misère.

Par **Payetmae**, le **02/10/2015 à 16:16**

Merci beaucoup de votre réponse sa ma éclairer un peu !
Si la banque demande un interdit bancaire je ne pourrai pas avoir accès à mon compte cest sa ?

Par **moisse**, le **02/10/2015 à 16:25**

NonrnVous pourrez avoir accès à votre compte, mais uniquement en agence, avec exclusion de tout moyen de paiement, chéquier, carte bancaire...

Par **Payetmae**, le **02/10/2015** à **16:34**

Ah d'accord merci beaucoup en tout cas vous m'avez beaucoup aidé. J'avais besoin de réponse à tout sa parce que je stress beaucoup à vrai dire c'est mon ex conjoint qui m'a mis dans cette galère la et vu que cest à mon nom je n'est pas vraiment le choix que de subir tout sa ! Merci à vous encore une fois